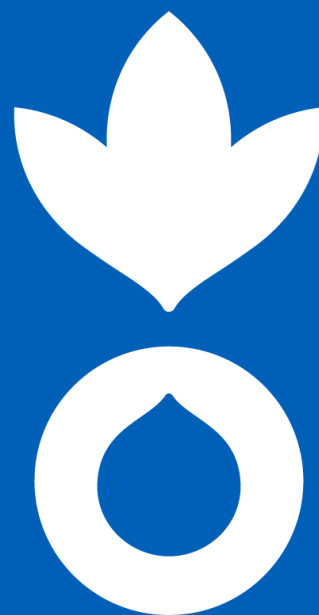


# BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



## FAITS SAILLANTS

- Début de la soudure pastorale
- État d'embonpoint des animaux passable
- Disponibilité moyenne des ressources en eau et en pâturage
- Concentration moyenne du bétail avec des endroits de fortes concentrations
- Baisse des prix des petits ruminants
- Hausse du prix des céréales
- Termes de l'échange défavorables pour les éleveurs
- Entrée en période de soudure alimentaire dans les différents sites d'observation
- Contexte sécuritaire préoccupant avec des attaques armées, des vols et des enlèvements d'animaux
- Déplacements forcés des éleveurs dans certaines zones





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) et Terre des hommes Lausanne (Tdh-L). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest, du projet SIT-Sahel LAFIA Système d'information digitalisé pour une transhumance apaisée au Sahel central de VSF-B et du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS). La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale d'ACF, de RBM, de VSF-B et de Tdh-L et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 71 sites sentinelles répartis sur 20 provinces des 9 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par ACF, RBM et Tdh-L et décadaire pour les sites suivis par VSF-B. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution spatiale de 500m, sur le site du GEOGLAM.



## SITUATION PASTORALE

### LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

Les agents collecteurs de données, appelés relais, sont répartis sur 9 régions à raison de 11 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 2 agents au niveau du Centre-Est, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, de 6 agents au niveau Centre-Nord, de 5 agents au niveau de Plateau-Central, 17 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 4 agents au niveau du Nord et 19 agents au niveau du Sahel. Ces agents, employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso, chefs de zone d'appui technique en élevage, ou membres des organisations paysannes partenaires, travaillent en étroite collaboration avec les organisations Action contre Faim, le Réseau Billital Maroobé, Terre des hommes Lausanne et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (Figure 1). Il est à noter que la régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles de l'information a été collectée durant la période concernée apparaîtront dans ce bulletin.

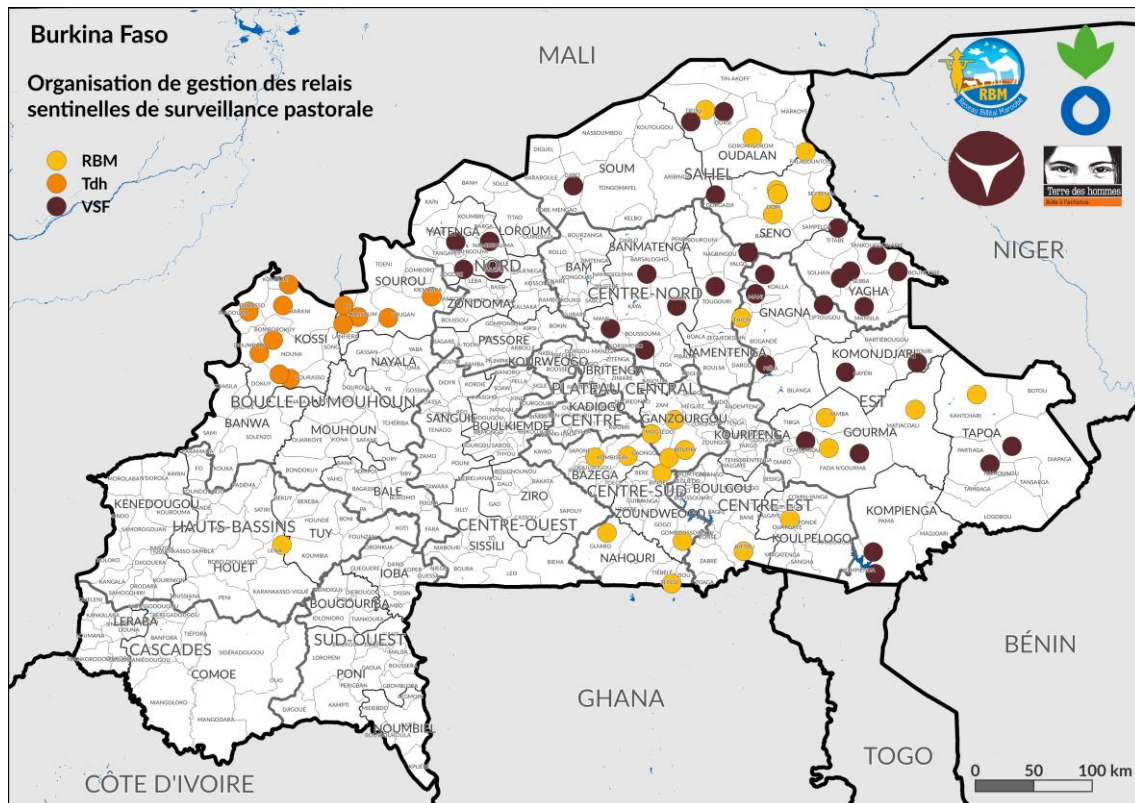


Figure 1 – Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale



## CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

Au cours de la période de février-mars 2023, la concentration en bétail observée au niveau des 6 régions surveillées est jugée globalement moyenne. On peut observer sur la Figure 2, sur certains sites, une concentration du bétail notée très faible à moyenne. C'est le cas dans les provinces du Komondjari, du Gourma, du Boulgou, du Zoundweogo, du Seno, de l'Oudalan et de la Kossi. Dans la région du Sahel, on note une très forte concentration du cheptel dans la commune de Oursi. Cependant, on observe une forte concentration du cheptel dans les communes de Tougan, Dori, Bindé dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Centre Sud. Dans l'ensemble, on observe une concentration moyenne des animaux au niveau de la majeure partie des sites à l'exception des communes de Gayéri, Matiacoali, Kantchari, Falangountou, Bittou, Boudry, Djibasso, Bomborokuy, Doumbala où la concentration est faible.

Peu de mouvements anormaux d'animaux ont été rapportés durant cette période. Toutefois, des arrivées massives ont été enregistrées dans la région de la Boucle du Mouhoun plus précisément dans les communes de Di, de Djibasso, dans la commune de Oursi dans le Sahel et dans la région du Plateau central dans la commune de Mogtédou. On note un départ forcé des communes de Déou vers Gorom Gorom et Dori, de Seytenga vers Dori et à l'intérieur de la commune de Dori. Il y a également un départ forcé de Tougan vers la commune de Di dans la région du Boucle du Mouhoun et de Yamba vers la commune de Fada N'Gourma, et des villages environnant vers le centre-ville de la commune de Kantchari dans la région de l'Est. On note également un départ précoce de Falangountou vers Markoye et le Niger dans le Sahel. Ces différents mouvements de bétail enregistrés courant cette période sont liés à l'insécurité dans ces différentes régions. Les attaques perpétrées au cours de la période par les Groupes Armés Non Étatiques (GANÉ) ont contraint les éleveurs à se déplacer vers de nouvelles zones, créant un mouvement pendulaire entre les communes présentant une forte insécurité. On constate également très peu de mouvement dans certaines régions liées à la restriction de la mobilité du bétail à cause de l'insécurité.

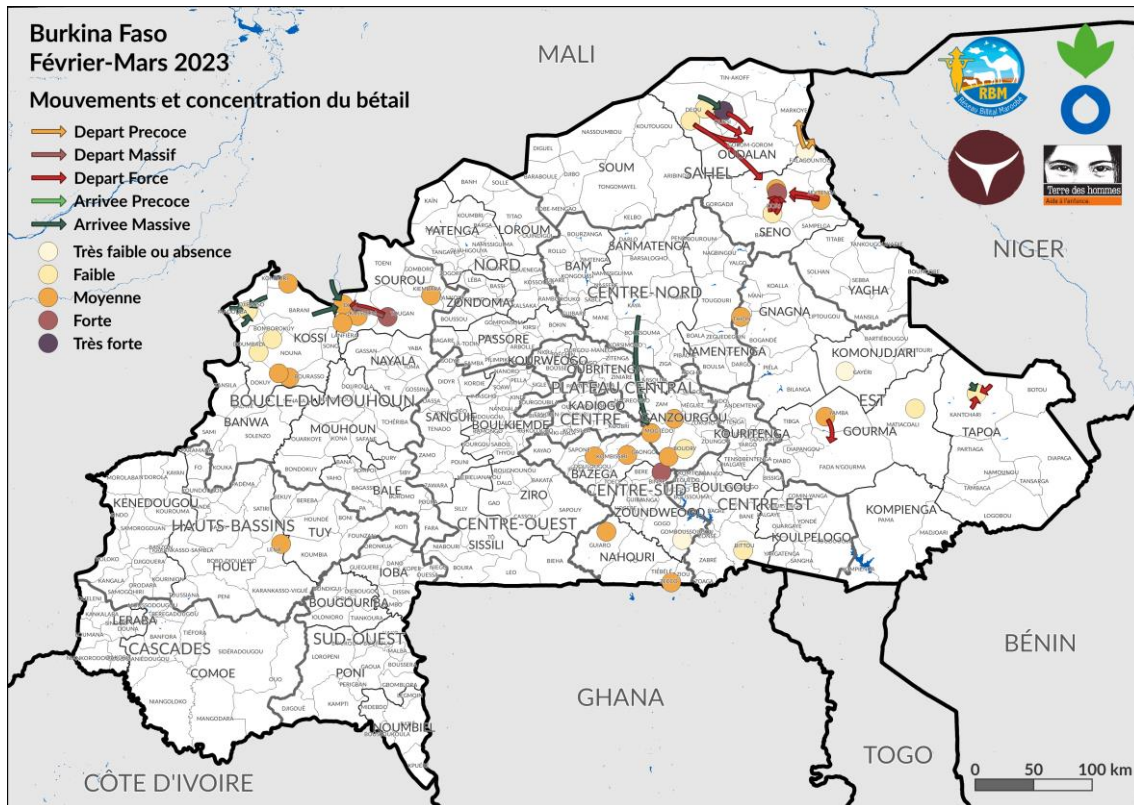


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés sur le Burkina Faso

## ÉTAT DES PÂTURAGES

La Figure 3 montre le taux de couverture du sol par la végétation verte (photosynthétique active) et la végétation sèche (photosynthétique non active) sur la période de février à mars 2023.

Sur cette période, la couverture du sol par la végétation est moyenne. La variation de cette couverture suit le gradient nord-sud qui est en rapport avec la production de biomasse de l'hivernage 2022. Le sud du pays et le sud-ouest offrent les meilleurs taux de couverture. Dans ces zones, par endroit, la couverture est à 90%. Cependant, le nord et certaines parties de l'est, du centre est, de la Boucle du Mouhoun ont un taux de couverture entre 30% et 50%. L'analyse de la carte sur la fraction de couverture végétale correspond avec l'analyse des données terrain avec une disponibilité moyenne à insuffisante du pâturage dans certaines zones couvertes. La concentration des animaux et la réduction de la mobilité impactent sur la disponibilité des ressources fourragères.

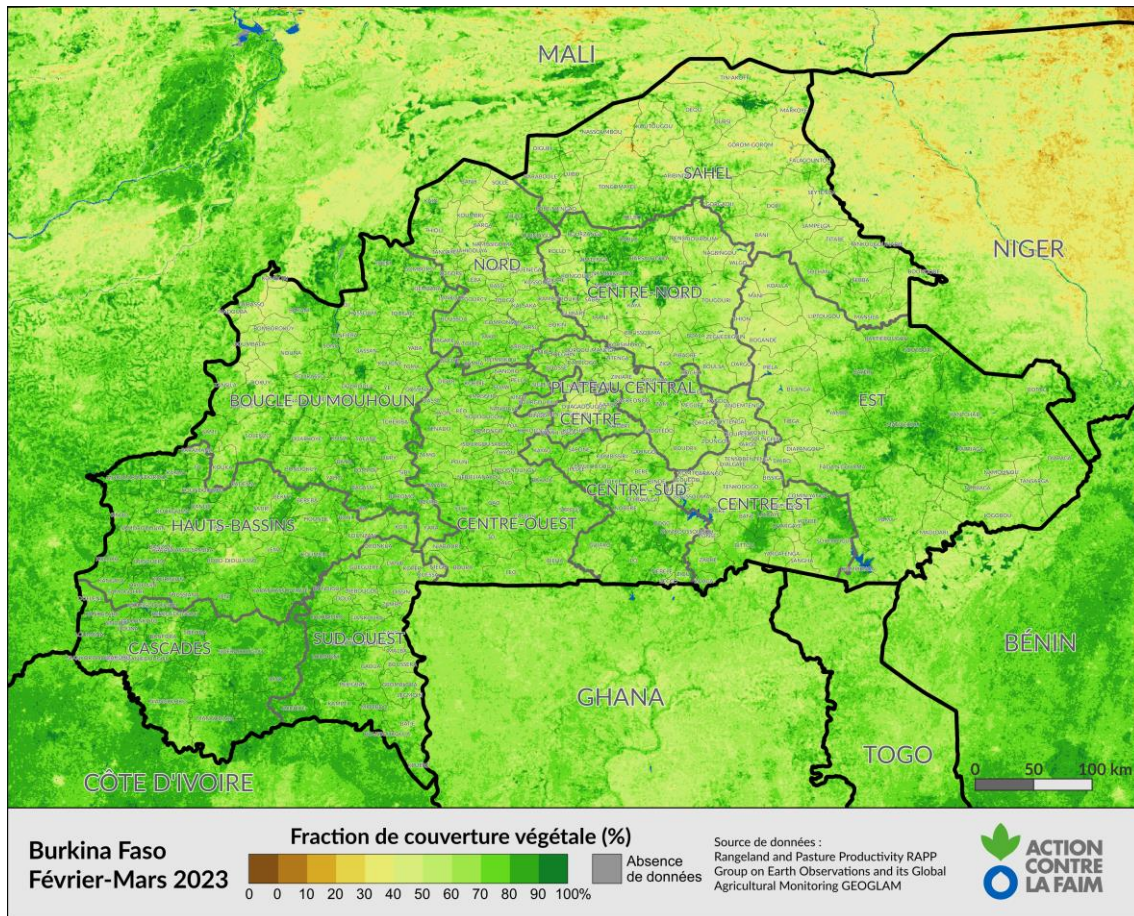


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso

Le sud-ouest et le sud de la région Sahel (provinces de Oudalan, du Soum), la partie est de la province du Seno, la partie sud-ouest de la province de Yagha ainsi que le nord de la région Centre-Nord (province de Sanmatenga), la province du Loroum, les provinces du Sourou et la partie nord-est de la Kossi ont présenté au cours de l'hivernage passé des productions de biomasse supérieures aux normales. On observe une bonne disponibilité fourragère mais qui n'est pas accessible aux éleveurs à cause de l'insécurité dans la zone. On assiste à un déplacement progressif des éleveurs de ces zones vers des zones plus sécurisées.

La région Est dans son ensemble, ainsi que la Boucle du Mouhoun présentent des taux de couverture supérieurs aux normales à l'exception des provinces de la Gnagna et du Sourou. Toutefois, la fraction de couverture au nord de la province du Soum ainsi dans la majeure partie de la province de l'Oudalan dans la région Sahel reste moyen à faible. Les mêmes tendances sont observées dans les provinces du Sourou, de la Gnagna. Il est à craindre une mauvaise régénération du stock de pâturage sur ces zones avec probablement des conséquences sur les disponibilités en fourrage tout au long de la saison sèche. Dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Plateau central et du Centre sud on note une disponibilité fourragère moyenne.

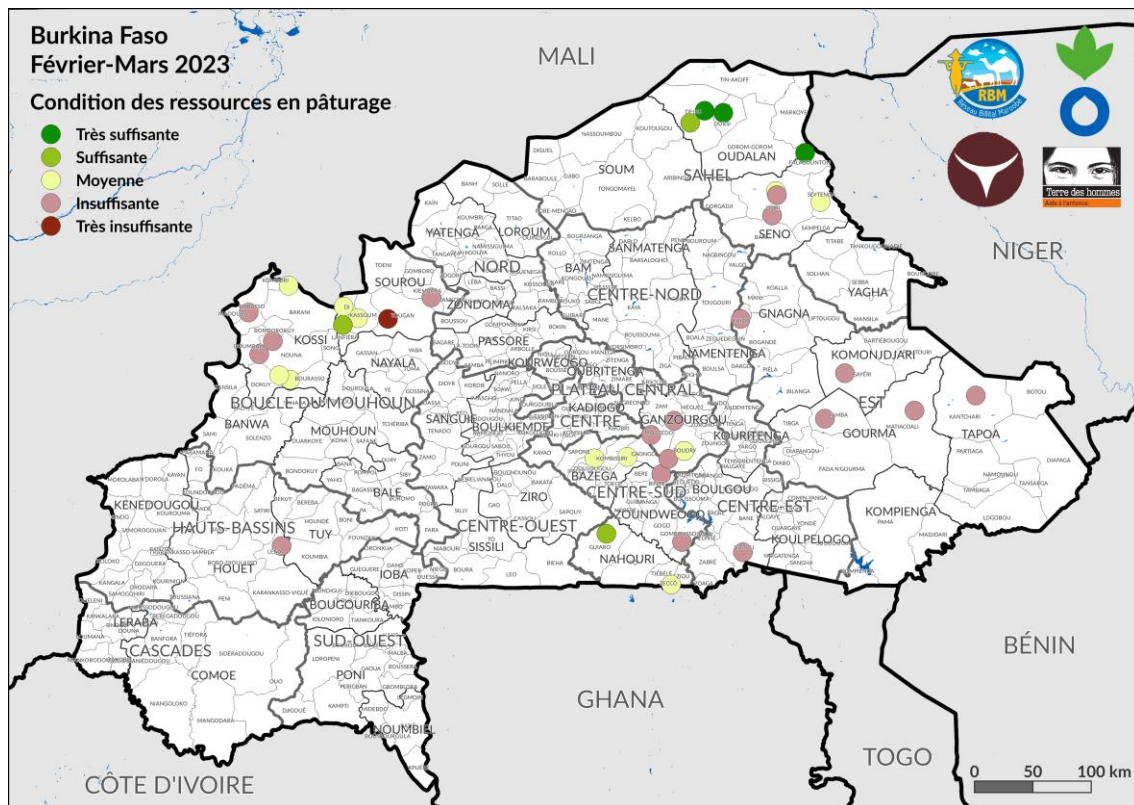


Figure 4 – Condition des ressources en pâturage rapportée sur le Burkina Faso

Au cours de la période de février à mars 2023, l'analyse des données collectées a montré une disponibilité moyenne à insuffisante du pâturage au niveau de certains sites de surveillance pastorale comme l'Est, Centre est, Centre sud, Hauts Bassin, Boucle du Mouhoun et Sahel. On note néanmoins des sites avec une disponibilité suffisante à très suffisante dans les régions du Sahel (Déou, Oursi et Falangountou), le Centre-Sud (Guiaro) (Figure 4), la Boucle du Mouhoun (Kassoum).

Comparativement à la période d'analyse précédente (décembre 2022 – janvier 2023), la disponibilité actuelle du fourrage a connu une dégradation. Néanmoins sur certains sites, la disponibilité du pâturage est restée suffisante voir très suffisante. Cette situation s'explique par le déplacement des éleveurs dans certaines zones jadis propices à l'élevage entraînant ainsi une faible exploitation des ressources pastorales de la zone. On observe également sur certains sites, une forte concentration de bétail liée surtout à l'insécurité et la création de nouvelles zones de concentration. Dans ces zones, la disponibilité fourragère reste toujours insuffisante à cause de la surcharge pastorale. On enregistre 18 sites où la disponibilité du pâturage est insuffisante : les communes de Kiembara, de Tougan, de Djibasso, Bomborokuy, de Doumbala dans la Boucle du Mouhoun, de Thion, Gayéri, Matiacoali, de Yamba, de Kantchari à l'Est, et dans la commune de Bittou dans la région du Centre Est, les communes de Gomboussougou et de Béré dans le Centre-Sud, la commune de Lena dans le Haut Bassin, les communes de Mogtédo, Boudry et Zam dans le Plateau central et la commune de Dori dans le Sahel. On note également 11 sites où la disponibilité fourragère est moyenne dans les régions de la Boucle de Mouhoun, du Plateau central, du Centre Sud et du Sahel. On observe sur 6 sites où la disponibilité fourragère est suffisante à très suffisante dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Centre Sud.



La carte des anomalies de couverture végétale (Figure 5) représente une situation comparée de la période février à mars 2023 avec la moyenne sur la même période sur l'ensemble des années depuis 2001. L'analyse de cette carte montre une situation contrastée entre les parties des régions du Nord (Centre-Nord, du Nord et du Sahel) qui ont une anomalie de couverture végétale de +5 à +25% et les régions de l'Ouest, de l'Est, du Plateau Central, de la Boucle du Mouhoun, du Centre Sud et du Centre est avec une anomalie de -15% à neutres.

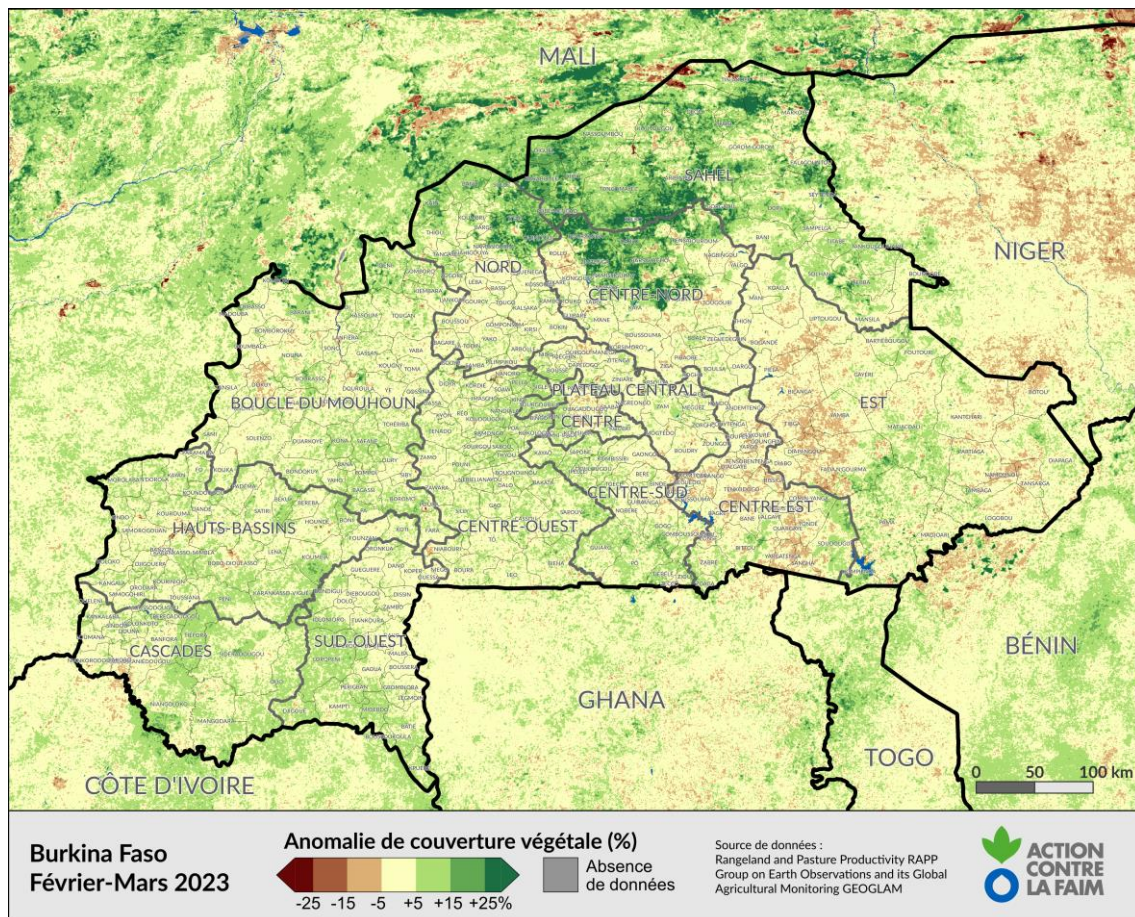


Figure 5 - Anomalie de couverture végétale mesurée sur le Burkina Faso

La majeure partie des provinces du Soum, de l'Oudalan, du Seno, du Yagha, de Loroum, du Sanmatenga sont en anomalie positive. Il ressort une situation en couverture végétale déficitaire sur la majorité des régions (Hauts Bassins, Est, Plateau Central, Centre Est, Boucle du Mouhoun). Cependant, en situation excédentaire se trouve une partie des régions du Nord (Sahel, Nord et Centre nord). Et dans une moindre mesure, on observe également une situation par endroit déficitaire dans le Sahel, le Centre Nord et le Nord.

## RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

Durant cette période de février à mars 2023, il est enregistré une disponibilité moyenne voire insuffisante en eau d'abreuvement au niveau de la majorité des sites suivis (Figure 6). Néanmoins, dans les communes de Yamba, Matiacoali dans la province du Gourma et Gayerie dans la province de Komonjdjari, Thion dans la province de la Gnagan et Kantchari dans la province de la Tapoa, Bittou dans la province de Koulpelogo et





Goumboussougou et Béré dans la province de Zounweogo, Boudry, Mogtéo et Zam dans la province de Ganzourgou, Tougan et Kiembara dans la province du Sourou, Dori dans la province du Seno, on note une disponibilité insuffisante en eau sur certains sites. Dans les communes de Kombori, Djibasso, Bourasso, Kassoum, Bomborokuy dans la région de la Boucle du Mouhoun, les communes de Zecco, Kombissiri dans la région du Centre Sud, Boudry dans le Plateau Central et Lena dans les Hauts Bassins, on a enregistré quelques points d'eau avec une disponibilité moyenne en eau et également dans les communes de Dori, Seytenga au Sahel. Comparativement à la période précédente d'analyse (décembre 2022 – janvier 2023), on peut noter que la disponibilité en eau a connu une régression sur plusieurs sites d'observation. Néanmoins, on note une disponibilité suffisante voire très suffisante sur certains sites notamment dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Centre Sud. Les principaux points d'eau sont les puits, les marres, les forages et des rivières/barrages qui sont moins remplis. Une comparaison de la situation actuelle des ressources en eau à celle de l'année précédente pour la même période montre une situation similaire. En effet, la même tendance a été observée à la même période de l'année dernière durant laquelle la disponibilité en eau était insuffisante à moyenne.

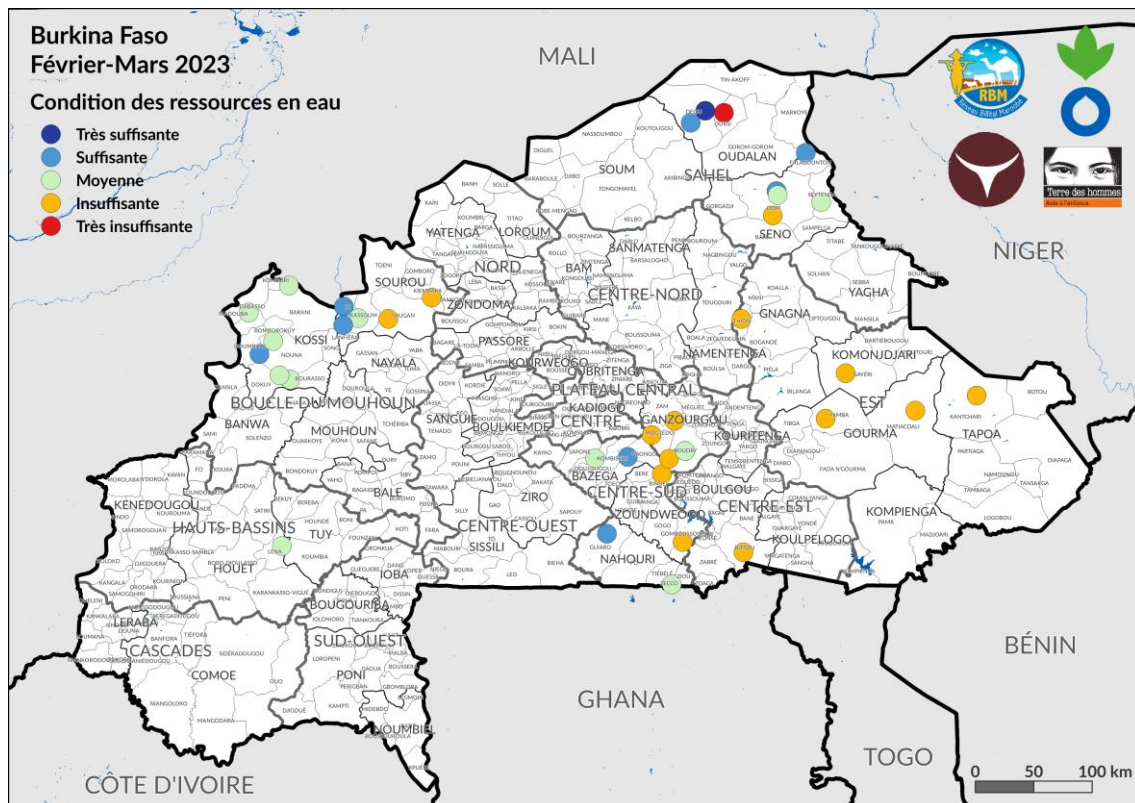


Figure 6 – Condition des ressources en eau rapportée sur le Burkina Faso

Les principales sources d'abreuvement des animaux durant la période de février à mars 2023 sont majoritairement les puits (Figure 7), en deuxième position les marres et les forages, et enfin les barrages et rivières. Les sources d'eau répertoriées au niveau de la zone de couverture du système de surveillance pastorale offrent une disponibilité insuffisante en eau à l'exception de quelques sites où on observe une disponibilité moyenne à suffisante. Durant cette période d'observation, les barrages/rivières sont moins utilisés dans toutes les régions comme sources d'abreuvement des animaux. Par



ailleurs, cette situation globale de disponibilité en eau devra connaître une diminution dans les mois à venir. D'autres sources d'abreuvement des animaux ont été enregistrées au cours de cette période.

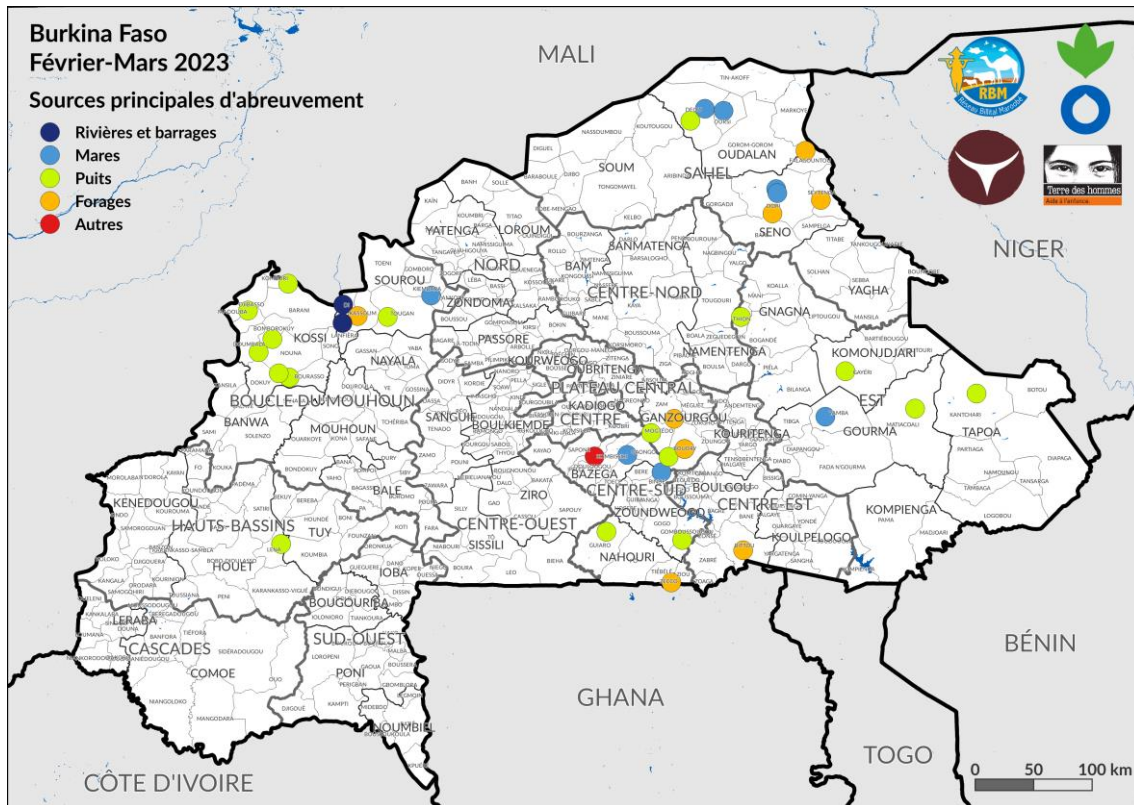


Figure 7 – Principales sources d'abreuvement rapportées sur le Burkina Faso

## FEUX DE BROUSSE

Au cours de la période, 7 feux de brousse ont été enregistrés. Dans la région du Sahel, un feu de brousse de grande taille, un de très grande taille et deux de taille inconnue ont été rapportés durant cette période de février à mars 2023. Un feu de brousse de petite taille a été enregistré dans la région de la Boucle du Mouhoun. A l'Est, on enregistre un feu de brousse de petite taille. Un grand feu a été rapporté dans les Hauts Bassins. Comparativement à la période précédente (décembre 2022 – janvier 2023), au niveau de certains sites d'observation, on observe une régression des feux de brousse. S'il est difficile d'estimer la superficie brûlée, les relais rapportent aucune incidence majeure enregistrée consécutivement à ces incendies.

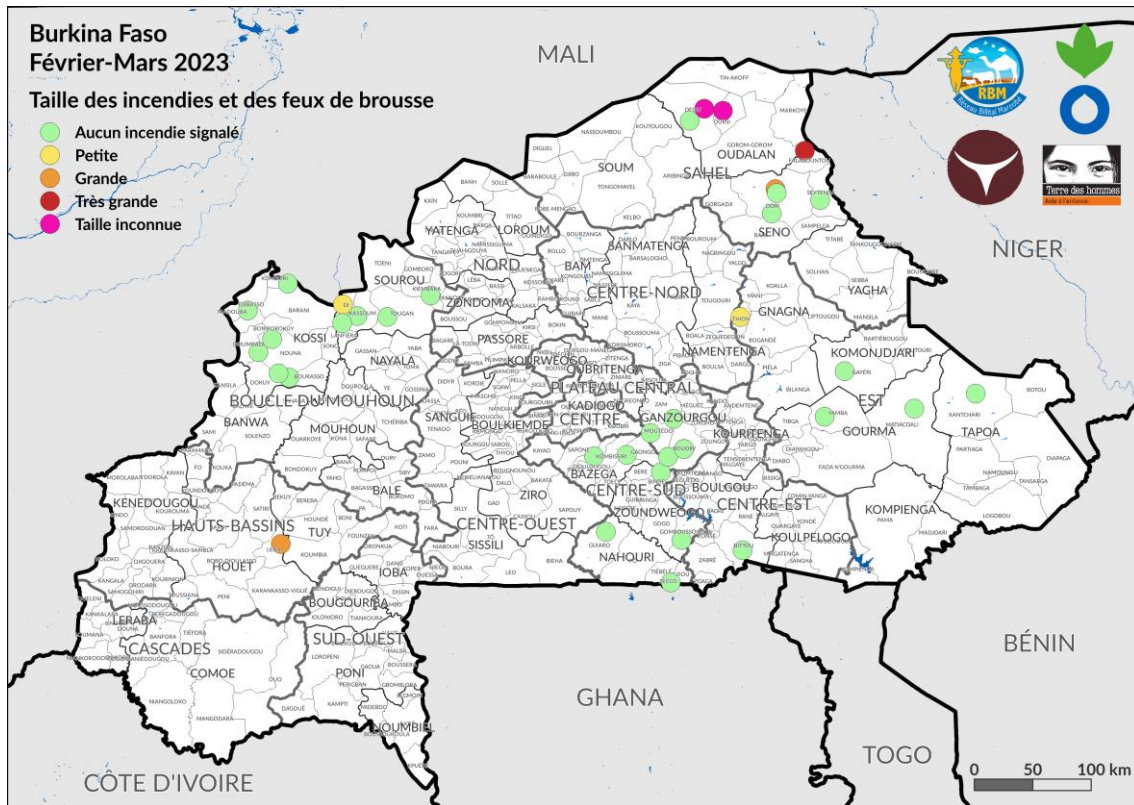


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur le Burkina Faso

## VOLS ET INSÉCURITÉ

Au cours de cette période de février à mars 2023, plusieurs vols d'animaux ont été rapportés. Sur les 35 sites suivis, le vol de bétail est remonté sur 11 sites. Les espèces volées sont les bovins, les ovins et les caprins. Ces vols de bétail sont enregistrés surtout dans les zones à fort défis sécuritaire notamment dans les régions du Sahel, de l'Est et de la Boucle Mouhoun. Les régions de l'Est et du Sahel enregistrent particulièrement plus de cas de vol de bétail. Il est à noter que ces vols de bétails sont attribués aux actions des GANE qui terrorisent les éleveurs dans les différentes localités. Les éleveurs parlent plutôt d'enlèvement de bétail que de vol de bétail. Le plus souvent, ce sont des troupeaux entiers qui sont emportés par les GANE.

Durant cette période de février à mars 2023, plusieurs incidents sécuritaires ayant impacté les éleveurs ont été enregistrés au niveau de 6 régions (Figure 10). La principale information en lien avec les incidents sécuritaires est relative aux attaques armées des groupes terroristes et au départ forcé des populations locales à la suite de menaces terroristes. Durant la période d'observation, il a été rapporté dans des localités des régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre Est, du Centre Sud et des Hauts Bassins des attaques terroristes qui ont entraîné le départ forcé de la population par peur de représailles, provoquant des déplacements massifs de personnes et occasionnant des pertes de bétails. Les affrontements entre GANE et FDS ont eux aussi un impact sur les éleveurs dans les zones concernées.





## ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Durant la période de février à mars 2023, la tendance globale de l'état d'embonpoint des grands ruminants est passable (Figure 11). Cette situation est en adéquation avec l'analyse de la disponibilité en eau et en fourrage qui impacte directement sur l'état d'embonpoint des animaux, en dehors de toute maladie à caractère épidémiologique. Les éleveurs traversent actuellement une période de disponibilité moyenne des ressources pastorales (eau et fourrage) et l'état d'embonpoint est un indicateur pertinent de cet état sanitaire et nutritionnel des animaux. Toutefois, malgré cette bonne campagne pastorale, Il est enregistré sur certains sites un état d'embonpoint passable à médiocre. Cette situation s'explique par la réduction de la mobilité dans les zones d'insécurité avec une faible disponibilité fourragère ou avec un surpâturage. En comparaison avec la **période précédente**, cet état d'embonpoint s'est dégradé. La principale source d'alimentation des animaux au cours de cette période est le fourrage naturel. Les éleveurs font recours aux sous-produits agro-industriels (SPA) comme complément alimentaire, et la demande devrait augmenter au cours de la période à venir avec une hausse des prix à prévoir.

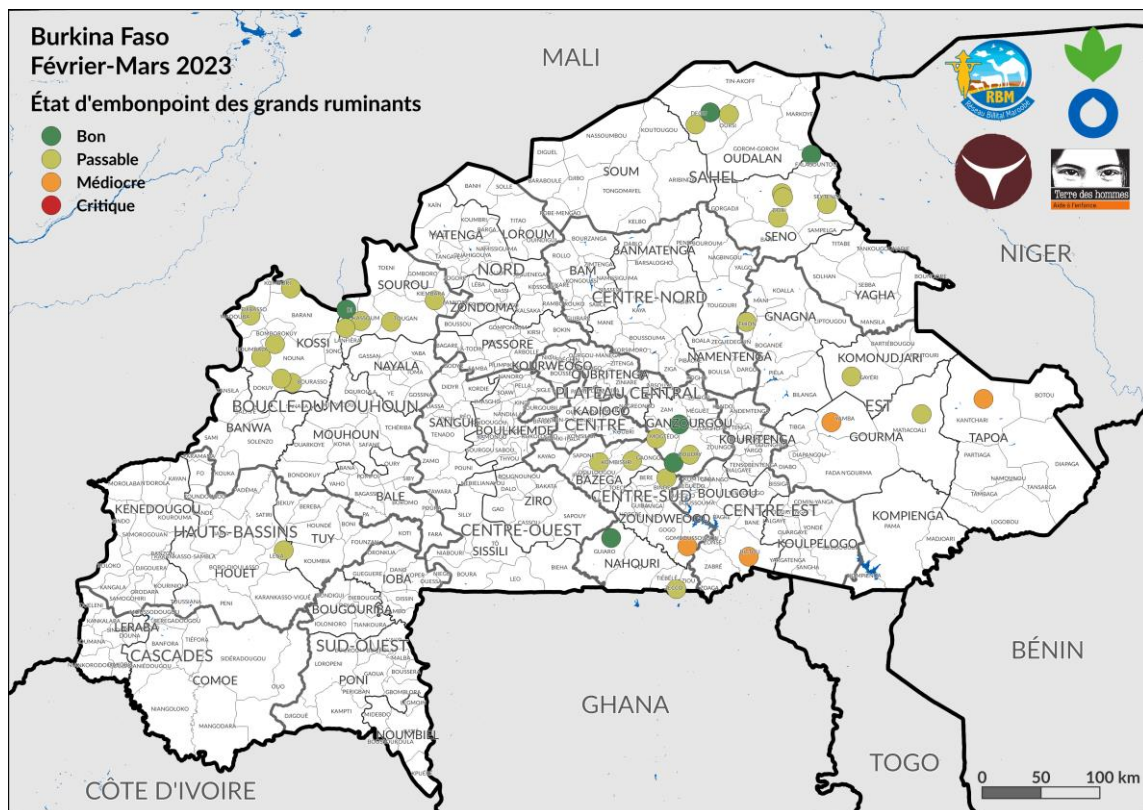


Figure 11 – État d'embonpoints des grands ruminants rapporté sur le Burkina Faso

La figure 12 montre la présence de maladies observées sur 8 sites au Sahel, à l'Est, au Centre Sud, au Centre Est, le Plateau Central et les Hauts Bassins avec une mortalité liée à ces maladies (Figure 13). Globalement, dans la zone de couverture, peu de mortalité animale a été signalée. Néanmoins, on observe des mortalités sur 5 sites dont les causes sont liées à une maladie animale dans les communes de Thion à l'Est, Zam dans le Plateau Central et Kombori dans la Boucle du Mouhoun. On note également des mortalités liées à l'épuisement dans la commune de Dori au Sahel et des mortalités dont on ignore la cause ont été signées dans la commune de Oursi au Sahel.

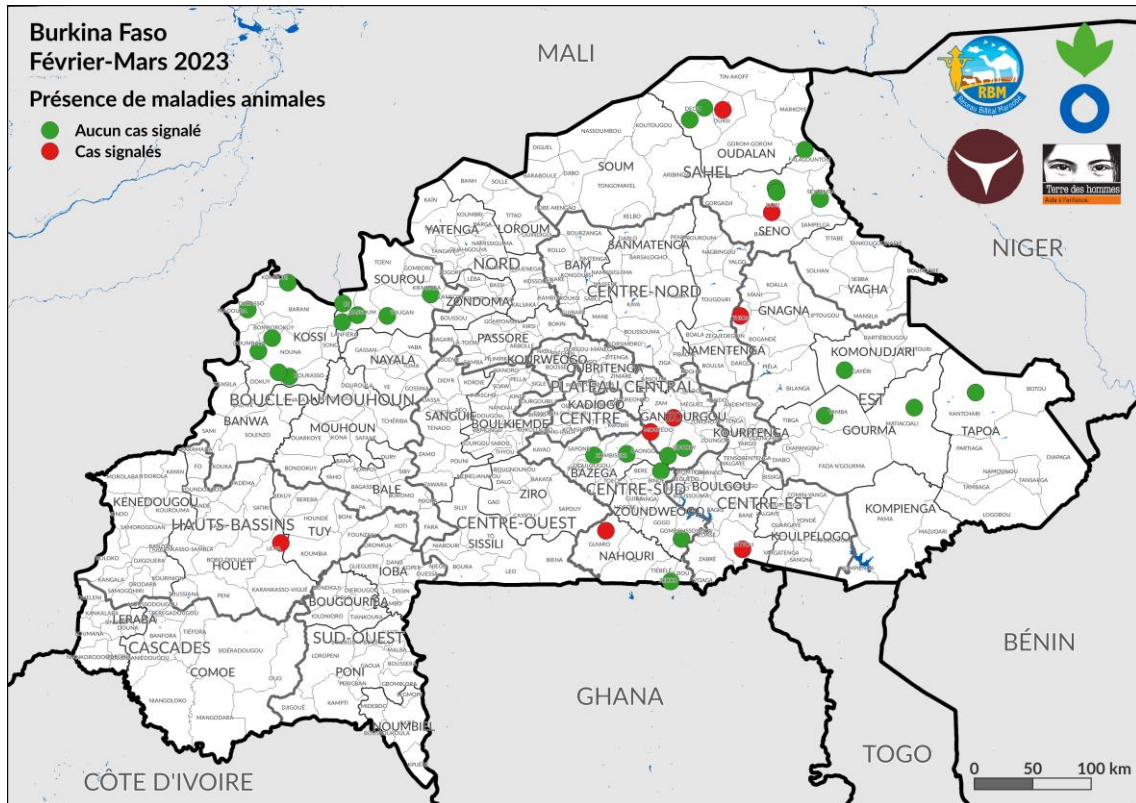


Figure 12 – Présence de maladies animales signalée sur le Burkina Faso

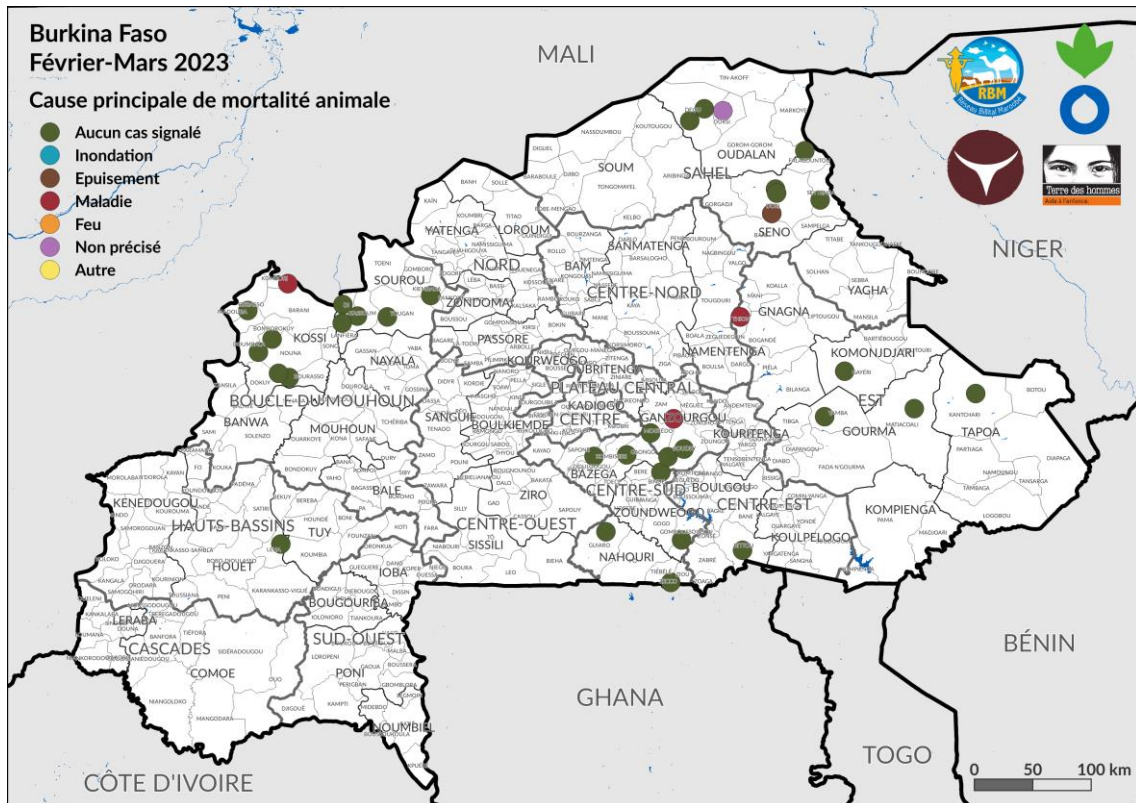


Figure 13 – Mortalité animale anormale et cause principale rapportées sur le Burkina Faso



## SITUATION DES MARCHÉS

### MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment bétail usiné et du sorgho pour la période de l'analyse de février à mars 2023 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période de février à mars 2023

Région	Province	Commune	Marché à bétail		Sorgho	Aliment pour bétail	Termes de l'échange Animal contre Sorgho	
			Caprin mâle	Ovin mâle			Caprin mâle	Ovin mâle
			FCFA/tête				kg/tête	
Boucle du Mouhoun	Kossi	Barani	30000	40000		250		
		Bomborokuy	35000	65000	300	320	117	217
		Djibasso	16000	60000	280	250	57	214
		Nouna	25000	36667	283	250	88	129
	Sourou	Dî	25000	30000	175	300	143	171
		Kassoum	12500	50000	250	240	50	200
		Kiembara	15000	55000	300	250	50	183
		Lanfiéra	30000	45000	190	300	158	237
Tougan	12000	45000	300	300	40	150		
Centre Est	Boulgou	Bittou	30000	80000	250	700	120	320
Centre Sud	Bazèga	Doulougou	17500	35000	220	250	80	159
		Gaongo	40000	80000	250	250	160	320
	Nahouri	Guiaro	17000	50000	175	400	97	286
		Ziou	30000	60000	250	250	120	240
	Zoundwéogo	Bindé		35000	300	250		117
		Gomboussougou	22500	45000	300	350	75	150
Est	Gnagna	Thion	26000	55000	400	350	65	138
	Gourma	Matiacoali	23750	75000	162	220	147	463
		Yamba	52500	65000	225	175	233	289
	Tapoa	Kantchari	21500	40000	700	200	31	57
Hauts Bassins	Houet	Léna	20000	75000	150	250	133	500
Plateau Central	Ganzourgou	Boudry	17000	70000	225	313	76	311
		Mogtédo	20000	65000	190	319	105	341
Sahel	Oudalan	Deou	24250	54750		195		
		Oursi	18250	55750	298	305	61	187
	Seno	Dori	47333	71667	317	267	149	226
		Falagountou	36250	68750	175	500	207	393
		Seytenga	35500	75000	350	300	101	214

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

À l'échelle de la zone de surveillance, il ressort de l'analyse de l'évolution globale des prix sur les marchés, une baisse des prix des petits ruminants ovins et caprins (Tableau 2 et Tableau 3) à l'exception de la région de l'Est où on constate une hausse des prix. Contrairement aux petits ruminants, le prix du sorgho a connu une hausse comparativement à la **période bimestrielle précédente** (Tableau 4). Globalement, dans les différentes régions d'observation, on enregistre une hausse du prix du sorgho. Contrairement aux prix des caprins, le prix des ovins a connu une baisse plus importante dans plusieurs sites d'observation. Néanmoins, dans les provinces de Bazèga, de Houet, de la Tapoa et du Seno on note une hausse des prix des ovins. Cette hausse du prix des ovins dans ces sites d'observation est de l'ordre de 12%. Globalement, on constate une baisse des prix des ovins de -7% et -4% des prix des caprins sur l'ensemble de la zone couverte. Quant au prix du sorgho, on constate une hausse de près de +26% sur l'ensemble de la zone de couverture par rapport à la **période précédente**.



La baisse des prix des animaux sur le marché peut s'expliquer par l'inaccessibilité de ces zones à cause de l'insécurité. Les zones à forts déficit sécuritaire sont de plus en plus difficiles d'accès aux transporteurs. Beaucoup de marchés à bétail ne sont plus fréquentés par les acheteurs ou sont même fermés pour des raisons sécuritaires. Cette période coïncide avec la soudure pastorale ce qui contraint les éleveurs à vendre pour faire face au besoin alimentaire du reste du troupeau. Il y a aussi l'interdiction dans certaines zones de sortir avec les animaux. À cela s'ajoutent les vols de bétail dans les zones de production. La situation sécuritaire dans certaines zones couvertes s'est dégradée, entraînant ainsi un retrait des services techniques déconcentrés en charge de l'élevage. Ces derniers se sont repliés au niveau du chef-lieu de la province ou de la région.

La hausse des prix des céréales enregistrée peut s'expliquer par le fait que cette période coïncide avec le début de la soudure alimentaire lié aussi à la mauvaise saison agricole. La situation sécuritaire n'a pas permis de produire dans plusieurs zones avec un nombre élevé de personnes déplacés internes. La situation alimentaire est très préoccupante malgré les interventions des humanitaires. En comparaison avec [l'année précédente à la même période](#), les prix des céréales ont connu une hausse généralisée.

Durant la période février à mars 2023, globalement, le prix de l'aliment bétail a connu une hausse par rapport à la [période précédente](#) (Tableau 5). Comparé à la même période de l'année précédente (février – mars 2022), le prix de l'aliment bétail a connu une baisse de près de -9%. La crise sécuritaire a un impact direct sur la production et l'approvisionnement en aliment pour bétail, accentuant la vulnérabilité des éleveurs.

Concernant les termes de l'échange bouc contre sorgho (Tableau 1), ils ont été en défaveur des éleveurs. Ceci s'explique par le fait que le prix des céréales ont connu une hausse et comparativement aux prix des caprins, toujours très haut du fait principalement de la crise sécuritaire dans le pays. Également, le prix des petits ruminants a connu une baisse comparativement à l'année précédente. La situation sécuritaire que traverse le pays a agi doublement sur la production agricole : d'une part, les déplacements massifs des populations fuyant les groupes armés, tout en abandonnant les champs derrière eux, et d'autre part l'interdiction des cultures hautes (cultures dont les tiges montent au-delà de 2 mètres et qui permettent de se dissimuler) dans certaines régions comme le Sahel.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Province	Fév.-Mars 2023 (FCFA/tête)	Déc. 2022- Jan. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Fév.-Mars 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	26000	26583	-2	26667	-3
	Sourou	18900	23500	-20	24900	-24
Centre Est	Boulgou	30000	30000			
Centre Sud	Bazèga	28750	32500	-12		
	Nahouri	23500	23750	-1	30000	-22
	Zoundwéogo	22500	22500			
Est	Gnagna	26000	25000	+4	21419	+21
	Gourma	38125	31875	+20	23333	+63
	Tapoa	21500	16250	+32	15929	+35
Hauts Bassins	Houet	20000	20000			
Plateau Central	Ganzourgou	18500				
Sahel	Oudalan	20250	21000	-4	32500	-38
	Seno	42750	43150	-1	34688	+23

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B





Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Province	Fév.-Mars 2023 (FCFA/tête)	Déc. 2022-Jan. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Fév.-Mars 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	45833	45917	-0	46667	-2
	Sourou	45000	57000	-21	60500	-26
Centre Est	Boulgou	80000	80000	0		
Centre Sud	Bazèga	57500	55000	+5		
	Nahouri	55000	57500	-4	60000	-8
	Zoundwéogo	40000	45000	-11		
Est	Gnagna	55000	75000	-27	56314	-2
	Gourma	70000	71250	-2	48750	+44
	Tapoa	40000	30000	+33	49643	-19
Hauts Bassins	Houet	75000	72500	+3		
Plateau Central	Ganzourgou	68333				
Sahel	Oudalan	55417	58500	-5	58500	-5
	Seno	71750	67900	+6	60333	+19

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 4 – Évolution du prix du sorgho

Région	Province	Fév.-Mars 2023 (FCFA/kg)	Déc. 2022-Jan. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Fév.-Mars 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	286	252	+13	178	+60
	Sourou	243	230	+6	247	-2
Centre Est	Boulgou	250	250			
Centre Sud	Bazèga	235	200	+18		
	Nahouri	213	225	-6	200	+6
	Zoundwéogo	300	200	+50		
Est	Gnagna	400	300	+33	206	+94
	Gourma	194	199	-3	292	-34
	Tapoa	700	600	+17	214	+227
Hauts Bassins	Houet	150	150			
Plateau Central	Ganzourgou	213				
Sahel	Oudalan	298	175	+70	250	+19
	Seno	295	290	+2	270	+9

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 5 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Province	Fév.-Mars 2023 (FCFA/kg)	Déc. 2022-Jan. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Fév.-Mars 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	262	272	-4	238	+10
	Sourou	278	252	+10	219	+27
Centre Est	Boulgou	700	550	+27		
Centre Sud	Bazèga	250	220	+14		
	Nahouri	325	325	0	250	+30
	Zoundwéogo	300	288	+4		
Est	Gnagna	350	250	+40	166	+111
	Gourma	198	135	+46	173	+14
	Tapoa	200	200	0	179	+12
Hauts Bassins	Houet	250	250			
Plateau Central	Ganzourgou	316				
Sahel	Oudalan	268	180	+49	178	+51
	Seno	320	275	+16	253	+26

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



## CONCLUSION

### RECOMMANDATIONS

- Renforcer l'assistance humanitaire au profil des éleveurs
- Distribuer de l'aliment bétail aux éleveurs confrontés à la crise sécuritaire
- Renforcer le dispositif de surveillance pastorale
- Approvisionner les zones plus ou moins sécurisées en sous-produits agro-industriels (SPAI)
- Conduire des actions de sensibilisation sur la cohabitation pacifique autour des ressources pastorales
- Renforcer les capacités des comités de gestion des ressources et infrastructures pastorales
- Mettre en place un dispositif d'information sur la transhumance
- Renforcer le dispositif de suivi des marchés
- Organisation des campagnes de sensibilisation sur la transhumance, sur les feux de brousse, sur la vaccination, etc.
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales accessibles
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale
- Appuyer ou mettre en place des comités locaux, reconnus et légitimes, de gestion des conflits afin de prévenir les sources, d'en assurer une prise en charge rapide et d'éviter les éventuelles escalades

### INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- [www.sigsahel.info](http://www.sigsahel.info) pour accéder aux bulletins
- [www.geosahel.info](http://www.geosahel.info) pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec I. (RBM – Burkina Faso) – [checibrahimaouattara@gmail.com](mailto:checibrahimaouattara@gmail.com)
- OUATTARA Youssouf (VSF-B – Burkina Faso) – [y.ouattara@vsf-belgium.org](mailto:y.ouattara@vsf-belgium.org)
- FILLOL Erwann (ACF – ROWCA) – [erfillol@wa.acfspain.org](mailto:erfillol@wa.acfspain.org)
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – [cadiallo@wa.acfspain.org](mailto:cadiallo@wa.acfspain.org)
- THOMAS Anne-Claire (ACF – ROWCA) – [athomas@wa.acfspain.org](mailto:athomas@wa.acfspain.org)

### PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.





## FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie et de l'Union Européenne.

